

UBAM - EM INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND

Commentaire trimestriel

A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur

La classification du/des fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation) est disponible sur ubp.com, et figure également dans le dernier prospectus.

Commentaire de marché

- Les taux d'intérêt américains ont été relativement volatils ce trimestre. Alors que les mouvements au cours du trimestre ont été stables (les bons du Trésor américain à 2 ans ont augmenté de 3 pb, pour passer à 0,28%, et les bons du Trésor américain à 10 ans ont gagné 2 pb, pour passer à 1,49%), l'inflation et les inquiétudes liées au resserrement monétaire («tapering») de la Fed ont fait bondir les taux vers la fin du trimestre: les bons du Trésor américain à 2 ans ont culminé à 0,30% et les bons du Trésor américain à 10 ans ont atteint 1,54%.
- En termes d'environnement du risque, nous restons légèrement positifs, bien que le sentiment du marché envers le secteur immobilier chinois se soit rapidement détérioré au cours des dernières semaines en raison des inquiétudes concernant Evergrande, toutes les obligations immobilières chinoises voyant leurs spreads s'élargir fortement.
- Les flux vers la classe d'actifs ont été plus modérés au cours du troisième trimestre. Après un premier semestre 2021 solide avec plus de 50 milliards de dollars alloués à la classe d'actifs, les mois d'août et de septembre 2021 ont été plus modérés en termes de flux, avec de petites sorties de -1,6 milliard de dollars et -0,6 milliard de dollars respectivement au cours de ces deux mois.
- Dans ce contexte, alors que les obligations bien notées ont continué à bénéficier d'une bonne demande sur les marchés des émissions primaires, les émetteurs notés «high yield» ont vu moins d'offres que les mois précédents pour leurs nouvelles émissions en raison d'un moindre appétit pour le risque.
- Sur le trimestre, les obligations d'entreprises «investment-grade» (IG) des marchés émergents ont généré une performance de +0,27%, les spreads s'étant resserrés de 8 pb pour finir à 169 pb.
- Au plan régional, la meilleure performance est venue de l'Afrique (+1,2%), alors que la CEEMEA, l'Europe émergente et le Moyen-Orient ont tous réalisé une performance de +0,5%. La performance la plus faible est venue de l'Asie (+0,1% sur le trimestre) en raison de la contagion d'Evergrande parmi les émetteurs immobiliers en Chine.
- En ce qui concerne les pays, les meilleures performances sont venues de l'Egypte (+1,8%), de la Colombie (+1,6%) et du Nigéria (+1,3%). La performance de l'Egypte est venue de la Banque africaine d'import-export (supranationale africaine), tandis que les émetteurs nigériens sont eux aussi principalement des sociétés financières et liées au secteur des matières



Revue de performance

premières. A l'inverse, Macao a affiché la performance la plus faible (-2,9%), car les restrictions liées au covid ont conduit à des recettes inférieures aux prévisions dans les casinos, qui constituent la majeure partie des émetteurs.

- Au plan sectoriel, les meilleures performances sont venues du secteur des infrastructures (+0,8%) et de celui des services aux collectivités («utilities») (+0,7%). A l'inverse, ce sont les émetteurs du secteur des biens de consommation qui ont le plus pesé sur la performance au cours du trimestre (-0,4%).
- Sur le trimestre, le fonds a généré une performance de +0,22%, nette de commissions, contre +0,27% pour l'indice JP Morgan CEMBI Diversified High Grade*.
- L'attribution de la performance montre que le fonds a sous-performé de 5 pb (net de commissions), en partie en raison de l'impact du «swing pricing» lorsque nous recevons des flux importants le dernier jour du trimestre. En brut de commissions et après «swing pricing», le fonds a surperformé sur le trimestre.
- En termes relatifs, le fonds a principalement souffert de sa sélection sur le crédit (effets de portage («carry») et de spread: +17 pb). A l'inverse, l'effet global du positionnement sur la durée et sur la courbe a été globalement neutre.
- Les principales contributions à la performance relative sont les suivantes, hors effet de notre positionnement sur la courbe et la durée sur les taux d'intérêt, qui est géré au niveau du portefeuille:
 - Au plan géographique, les meilleures performances sont venues de notre sélection en Chine et à Hong Kong. A l'inverse, notre sélection et notre surpondération au Brésil se sont révélées coûteuses.
 - Au plan sectoriel, le fonds a principalement bénéficié de sa sélection dans le secteur financier, mais sa sélection dans le secteur du pétrole et du gaz a légèrement pesé sur la performance.

**Indice communiqué uniquement à des fins de comparaison et d'information. Le fonds n'a pas d'indice de référence officiel.*

Activité du portefeuille

- Au cours du trimestre, notre tableau de bord est resté en territoire «équilibré», bien que nous ayons noté une certaine réduction du score global et de notre appétit pour le risque, principalement en raison de la détérioration de la situation technique et de la réduction des flux vers la classe d'actifs, ainsi que de la diminution de l'appétit des investisseurs pour les émissions sur les marchés primaires.
- Nous avons réduit notre surpondération de l'Asie et redéployé le produit résultant sur les émetteurs liés au secteur des matières premières, principalement au Moyen-Orient, où nous avons une sous-pondération régionale.
- En Asie, nous avons réduit notre exposition à la Chine d'environ 1% en vendant notre exposition immobilière dans Westwood Group. Nous avons également réduit notre exposition à Singapour en cédant BOC Aviation et Vena Energy Capital.

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



- Nous avons amorcé de nouvelles positions au Qatar, au Brésil et en Arabie saoudite, qui ont augmenté notre exposition aux émetteurs liés au secteur des matières premières au cours du trimestre.
- Au plan sectoriel, nous avons accru notre exposition à l'immobilier, aux TMT et aux métaux et activités minières, aux dépens de l'immobilier, de l'industrie et des transports.

Perspectives

- L'économie mondiale devrait rebondir cette année, grâce notamment aux plans de soutien importants envers lesquels de nombreux pays se sont engagés. Le rebond dans certains pays émergents pourrait toutefois être plus lent que prévu en raison des retards dans la distribution de vaccins et de l'apparition de nouveaux variants du Covid-19.
- Les inquiétudes concernant le secteur immobilier en Chine et la hausse des taux réels aux Etats-Unis au cours du troisième trimestre ont entraîné un élargissement des spreads parmi les émetteurs des marchés émergents, de nombreux émetteurs liés au pétrole étant à la traîne malgré la hausse des prix.
- A notre avis, les fondamentaux relatifs aux obligations souveraines et d'entreprises restent solides et l'accélération de la croissance n'est repoussée que de quelques mois. En effet, l'exportation de vaccins vers les pays émergents devrait reprendre au second semestre, grâce notamment au dispositif COVAX, qui bénéficiera de l'augmentation de l'offre de vaccins disponibles et du fait que de nombreux pays développés sont en voie d'achèvement de leurs programmes de vaccination.
- Les banques centrales devraient rester plutôt accommodantes jusqu'à ce que les économies se rétablissent complètement et ne devraient resserrer leur politique monétaire que progressivement.
- Alors que les entrées ont ralenti au cours du troisième trimestre, nous nous attendons à ce que les investisseurs reprennent leurs investissements à mesure que les risques systémiques s'atténuent et que la course au rendement reprenne, ce qui devrait se traduire par de nouvelles entrées au quatrième trimestre 2021 comme cela a été le cas au premier semestre 2021.
- Les obligations IG des marchés émergents, qui présentaient un rendement de 3,10% pour une durée de 5,0 fin septembre, paraissent particulièrement bien positionnées par rapport aux titres de crédit IG américain, dont le rendement est inférieur (2,14%) pour une durée beaucoup plus longue (8,3), ce qui les rend vulnérables au risque de poursuite de la pentification de la courbe américaine.
- De surcroît, comparativement à la dette souveraine IG des marchés émergents ou aux obligations IG américaines, les obligations d'entreprises IG des marchés émergents continuent d'afficher une volatilité plus faible et des ratios de Sharpe plus élevés, ce qui contribue à leur attractivité.
- Au plan régional, nous sommes surpondérés sur l'Amérique latine, l'Afrique et l'Europe émergente, et sous-pondérés sur le Moyen-Orient et l'Asie.
- En ce qui concerne les pays, nos surpondérations les plus importantes portent sur le Brésil, la Chine et l'Inde.



- Nos sous-pondérations les plus importantes concernent Singapour, la Corée et le Qatar.
- Au plan sectoriel, nos surpondérations les plus importantes portent sur les TMT et le pétrole et le gaz, tandis que notre sous-pondération la plus importante concerne le secteur financier.

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable d'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut de clients professionnels («professional clients») en Suisse ou de clients professionnels («professional clients»), ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «relevant persons»). Le présent document s'adresse uniquement aux «relevant persons»; toute personne qui n'est pas une «relevant person» ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexacts. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. Les données de performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des frais, des commissions, des frais imputés lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier la performance des investisseurs à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont réputés ne pas suivre une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a comme objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires («Investment Managers») peuvent prendre en compte certains risques de durabilité tels que présentés plus en détail dans le prospectus du fonds concerné. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont exposés à des risques en matière de durabilité au sens du SFDR. Les risques de durabilité et les «principales incidences négatives» (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. En outre, et sauf indication contraire, tous les fonds concernés appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-investissement/investissement-responsable>.

Les souscriptions non fondées sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds ou autres documents juridiques pertinents (les «Documents juridiques des fonds») ne sont pas acceptables. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse (l'«UBP»), d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur Suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Le présent document est disponible dans les pays suivants:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. ubp.com | www.ubp.com

Royaume-Uni: L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

France: La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées | 75008 Paris, France T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 www.ubpamfrance.com.

Hong Kong: UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «**Institutional Professional Investors**», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constituent pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par **UBP AM Asia**, et **UBP AM Asia** n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

Singapour: Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.

MSCI: Bien que les sociétés fournissant des informations à l'Union Bancaire Privée, UBP SA, y compris mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (ci-après les «Parties ESG»), obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toutes données fournies dans le présent document. Aucune des Parties ESG ne garantit quoi que ce soit, expressément ou implicitement, et les Parties ESG déclinent par les présentes toute responsabilité liée à la qualité marchande ou à l'aptitude à des fins spécifiques, en ce qui concerne toutes données mentionnées dans les présentes. Aucune des Parties ESG n'est responsable de toute erreur ou omission en lien avec les informations fournies dans le présent document. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des Parties ESG ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, de caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si elles ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.